

## MEMOIRES D'AVENSAN troisième mandat

### 1995 Année d'élections municipales

Une équipe renforcée que les AVENSANNAIS élisent encore à presque 70% des votants.

CLAUDE BLANC est élu maire, André BOURSIER 1<sup>er</sup> adjoint, Michel HEE, Michel SALVADOR, Michel TRAVERS et Henri DOUAT adjoints supplémentaires.

Sont donc élus ou réélus : CL. BLANC, M. TRAVERS, M. SALVADOR, A. BOURSIER, P. BAUDIN, H. DOUAT, M. HEE, M. TARDIVIER, N. SKAPIN, C. BARBE, M. ARNAUD, R. BACQUEY, A. PRADET, J. BERNARD, J. FATH, CL. LALANDE, M. PETIT, D. RICHAGUE, E. RODRIGUEZ

Nous ont quittés : R. LAFOURCADE, H. MARIAN, CH. EYQUEM, F. PICAUT et JF BRAQUESSAC.

On plante les maïs chez tous les conseillers, mais pour la première fois, certains demandent des écussons. La maillade se termine sur le stade par une grillade géante réunissant près de 300 personnes.

Le temps passe très vite car nous réalisons de nombreux projets et la commune se transforme en profondeur. Nous réfléchissons à l'utilisation de l'ilot DALGE, en même temps que se termine l'étude de la création du SBVJC.

Les travaux de l'airial de SAINT RAPHAËL sont inaugurés avec tout le sérail d'élus, du Sous-préfet au Sénateur Député et Conseiller Général compris. Ils auront coûté 675 000 F.

L'usine GERBAUD voudrait se déplacer dans les locaux de la société AMIS. Deux taxis sont agréés sur la commune.

Nous renégocions une partie de nos emprunts car les taux d'intérêt baissent.

*Mini révolution dans la vie associative, MICHEL SALVADOR quitte la présidence du FOOT, Michel TRAVERS quitte la présidence du TENNIS et CLAUDE BLANC celle de la CHASSE. Chacun aura ainsi plus de temps pour les affaires communales. Cela faisait DIX HUIT ans que le pèlerin gérait le syndicat de chasse.*

LOU PESCAIRE est fort de 200 pêcheurs.

La chasse voit, pour la première fois depuis l'après guerre, le sanglier arriver sur notre commune (*un fléau en devenir.*)

C'est toujours la fête à SAINT RAPHAËL pour le magnifique concours hippique.

Josette YUSTEDE devient la présidente du comité de Jumelage

Le Bassin Versant passe de l'étude à la réalité sur onze communes puisque CANTENAC et ARSAC nous ont rejoints.

Le vandalisme fait des ravages.

Le café de la paix obtient la régie du tabac.

On nous dit que 2 MILLIONS de francs sont débloqués pour l'aménagement du croisement du POTEAU (*l'arlésienne, en pire*)

On pose aussi de nouveaux containers à verres, mais il est difficile pour certains de mettre les verres vides dans les bornes. Il leur est plus facile de râler sur la municipalité. (*C'est toujours d'actualité*)

Le premier marchand s'installe sur la place de l'église pour le marché du samedi.

La Zone Industrielle du Pas du Soc accueille MCC, pendant qu'une extension d'Inter Marché est prévue.

La signalisation d'AVENSAN se complète et une carte est posée au centre bourg.

Notre budget de fonctionnement se monte à 5 784 000 F et celui des investissements à 1 013 000 F La forêt est dotée d'un budget propre de 545 000 F.

La forêt s'équipe de nouveaux panneaux, d'une épareuse de grande capacité et d'un tracteur SAME, lequel ne s'avérera pas être notre meilleur investissement.

Nous inaugurons officiellement la passation de l'étang de BRONTURON à la commune par Monsieur ZERINGER et quelques jours après, les mêmes vandales détruisent la plaque commémorative.

La kermesse des écoles est superbe.

Du mobilier neuf est donné à l'église.

On achète une parcelle dans le futur lotissement

On déclasse certains chemins ruraux

On commence à parler de la départementalisation des pompiers et il nous faudra céder au SDIS la caserne que nous avons construite à CASTELNAU.

La première déchetterie est en place.

**1996-** La participation au SI TOM augmente de 40% d'un coup et ce n'est qu'une suite logique (*si l'on peut dire*).

Les taux des quatre taxes sont contenus à + 2%

La tempête HORTENSE a fait 1700 m<sup>3</sup> de chablis

On avance dans la création de la ZI du PAS du SOC.

Notre budget est de 5 930 000 F en fonctionnement et de 330 000 F pour la forêt.

Nous obtenons que soit calibrée et refaite la RD 212

Les dossiers sur l'aménagement de l'airial de SAINT RAPHAËL seront financés à 70%

Les parcelles 16 et 17 sont reboisées.

On refuse le projet NATURA 2000 qui manque cruellement de concertation.

Après de longues tractations, l'état reconnaît que le commun de LEOGEAN est à mettre au compte de la commune. Il fera l'objet d'une comptabilité séparée. Depuis des siècles, ce communal était sans maître et si la solution existait, encore fallait-il la mettre en application, ce que fait votre maire. Dire combien de propriétaires riverains ou pas ont voulu se l'accaparer est impossible. Il nous coûtera cher car n'étant pas travaillé depuis des décennies, il faudra le reprendre partout et hélas à peine sera t-il remis en ordre que les bois très mal traités depuis toujours tomberont sous les vents de la future tempête.

On va construire un garage atelier communal

La mauvaise gestion du SITOM est dénoncée et malgré nos mises en garde, le four d'ARSAC sera un bide complet qui nous coûtera 5 Millions de F et en plus, il ne fonctionnera jamais.

C'est fait, la première tranche de travaux lourds du SBVJC va se faire dès l'an prochain pour 1 Million de F

On construit le troisième cours de tennis.

On signe l'avenant avec la CAF et la commune de CASTELNAU permettant de financer la chaîne petite enfance à hauteur de 68%

## **1997**

Nous avons des triplés à Primat, bravo à la famille CHIRON.

L'urbanisme marche fort, 22 Permis de Construire sont accordés

Info droits s'installe sur notre commune. Il y tient toujours ses permanences.

On crée la « flamme » pour notre courrier

L'atelier d'art démarre son premier salon avec un grand succès.

L'emprise de la 63 kWA est élargie de 7 mètres ce qui nous oblige à couper quelques pins au MI SSAU d'ARSAC.

La décharge de VILLEGORGES durera au moins jusqu'en 1998 car le SITOM est dans la tourmente.

MORILLON CORVOL signe l'accord pour créer à sa charge le contournement du site d'exploitation.

Il faut nous résoudre à faire coupe rase de la parcelle 18, trop abîmée par la tempête HORTENSE.

Le premier plan de gestion concerté avec l'ONF pour la forêt communale est signé sur les parcelles soumises ou cogérées.

Nous ne touchons pas aux taux des quatre taxes.

Les primes de vacances et de fin d'année que nous avons créées pour le personnel sont intégrées à leurs salaires.

On démarre l'opération bus plage, qui s'avérera être un succès non démenti à ce jour

Le budget communal de fonctionnement est de 7 500 000 F, celui de la forêt de 660 000 F, quant à celui d'investissement, il se monte à 6 475 000 F

Rappelez-vous que nous n'avions pas voulu suivre l'achat des Etablissements LAMONT pour le compte de GIRESSSE/LEDOUX.

Cette position arrangeait bien le dernier cité, mais à cette époque, que n'a-t-on pas dit sur le conseil municipal. La région et le département donnaient chacun 1 million de F et la commune devait donner 2 millions ! Total de l'aventure 4 MILLIONS !! Quelques années plus tard, nous prenons le contrôle de l'ensemble avec Monsieur BERGUA pour 600 000 F. La commune achète le hangar de 1 400 m<sup>2</sup> et 2 000 m<sup>2</sup> de terrain à bâtir pour 250 000 F. Si nous étions partis aux côtés des preneurs, nous aurions plombé les finances communales pour des années, sans sauver un emploi.

Toujours autant de monde pour les journées AVENSAN propre.

Nous rencontrons quelques difficultés pour le marché du garage atelier.

On étudie la première convention avec MORILLON CORVOL

Les travaux de l'airial sont exécutés comme prévu.

SFR implante son premier pylône aux CHALETS sur une parcelle communale.

C'est fait, tous les achats des terrains sur le premier îlot du PAS du SOC sont achetés (*Quelle galère*)

Pour la première fois, une femme accède à la présidence de la DFCI. Il s'agit de Christiane EYQUEM.

Toujours d'actualité « brûlante », les travaux sur la D1 devraient se faire incessamment ! Paroles de député et sénateur. (*Ca me rappelle quelque chose mais vous dire quoi !*)

L'assainissement arrive au HAUT et à VILLEGORGE

Pour 1 450 000 F, le garage atelier sort de terre, avec un financement exceptionnel que vous ne répèterez pas.

C'est fait, M. MULET a vendu ses terrains des JARDINS de l'EGLISE à la société AVERSEING. Nous, nous réservons un hectare pour implanter des logements sociaux.

Nous créons l'impasse du BARRAIL à l'ESTAINING

Les premiers téléphones portables font leur apparition en mairie (*le progrès*)

On dote tous les foyers de poubelles containers. Plus propres, plus esthétiques, pour une collecte plus saine.

Afin de suivre l'évolution des carrières, un comité de suivi est créé avec la participation de riverains.

On adhère à une mutuelle complémentaire pour tous les personnels et on cotise à l'Assedic.

Une mini coupe rase de 55 pins est réalisée sur la piste 2 à la suite d'un incendie provoqué par une voiture que l'on a fait brûler.

On contrôle la vitesse dans le bourg. Plus de 11 000 véhicules seront testés. Vitesse moyenne contrôlée 50,5 km/h ou 46,9 km/h selon le sens. Mais il y a d'autres excès, c'est sûr.

## 1998

Le SYSDAU, que nous suivons de près, nous fait grincer les dents car les mêmes techniciens qui sont venus sur la commune pour notre POS ont des positions opposées à ce qu'ils ont dit chez nous sur la qualité de nos sols. *(En deux ans, un séisme a du passer sur notre commune sans que nous en soyons informés ni sinistrés car des terres totalement impropres à la culture de la vigne deviennent des terrains tout à fait remarquables, bizarre, vous avez dit bizarre !*

Les OM augmentent encore de 20 F la tonne *(et ce n'est pas fini)*

La démographie est repartie à la hausse et une classe est créée.

Notre secrétaire de mairie fait valoir ses droits à la retraite

La forêt qui arrive à maturité sur beaucoup de parcelles génère 320 000 F de recettes

On achète une parcelle à Jean BRAQUESSAC pour faire la route ouest du lotissement « Les jardins d'AVENSAN ».

La poste, qui nous courtise, retient un lot sur la ZI du PAS DU SOC. *(Elle se désistera par la suite sans aucun égard, comme quoi il faut toujours se méfier des courtisanes)*

L'Acadienne affectée à la forêt n'a pas résisté aux traitements infligés depuis des années sur nos passes. Châssis cassé, on la remplace.

Le SMIDEM se déplace chez nous pour expliquer son rôle dans le Médoc. *(Il s'agit d'un des deux syndicats qui sont à la base de la création du Pays Médoc).*

Notre partenaire la SEM GIRONDE DEVELOPPEMENT finalise le lotissement du PAS DU SOC.

La famille CLAUZEL veut faire cesser la décharge de VILLEGORGE et attaque la commune.

On augmente les 4 Taxes de 2%

La Parcelle n° 13 des MATRUQUES est mise en coupe rase.

Après discussion, on donne une subvention de 10 000 F à la course VTV qui passe sur notre sol.

Monsieur CESSÉLIN redonne à la commune les deux concessions qu'il s'était gardé au nouveau cimetière.

Petite algarade avec le maire de MARGAUX, qui tente de déposer ses déchets chez nous par le biais de tiers.

Avec l'accord des propriétaires sur l'airial de SAINT RAPHAËL, on échange des parcelles qui nous permettent de le structurer définitivement. *(Qu'ils en soient tous remerciés ici une nouvelle fois)*

Le schéma d'assainissement de la commune est à l'étude

Le BP de fonctionnement se monte à 7 300 000 F et celui d'investissement à 8 500 000 F.

Nous faisons paraître le palmarès des quatre taxes sur le Médoc et malgré les assurances et contestations de certains, force est de constater que la commune est loin derrière certaines du canton et du Médoc. 20<sup>ème</sup> en TH, 19<sup>ème</sup> en TP et 21<sup>ème</sup> en FB.

Toujours de très belles rencontres avec nos amis de CASTRILLO de MURCIA; Le jumelage marche très bien.

On achète un 4x4 pour nos forestiers.

C'est fait, GIRONDE HABITAT construira vingt logements sociaux sur notre sol.

La commune se structure et on embauche un cadre technique en la personne de Patrick JONC, que l'on dote d'une voiture.

On démarre l'enquête publique sur la D1 ou RN 1215. *(Déjà quelques opposants sur une pétition essentiellement personnelle, mais des signatures de personnes de départements lointains sont notées comme si cela pouvait les intéresser. On voit que ce ne sont pas eux qui vont ramasser blessés et morts comme cela a encore été le cas récemment, sur cette voie indigne de notre temps. Mais là aussi, nul doute que le ferroutage, le cabotage ou que sais-je encore devraient supplanter la voiture. L'écriture de ces lignes me remet en mémoire d'autres combats, mais je ne saurais dire lesquels, « tu vieillis pèlerin, tu vieillis » !!)*

On délibère pour que les concessions soient mieux tenues dans les cimetières, notamment dans le nouveau.

Enfin, la déchetterie de CASTELNAU fonctionne et la décharge de VILLEGORGE va fermer.

Un recensement complémentaire est demandé pour l'an prochain

Il faut mettre en concurrence la fourniture des repas à la cantine scolaire.

Sur le SBVJC, la première tranche de travaux est réceptionnée conforme. Il nous aura fallu beaucoup de temps et de patience pour en arriver là.

Un audit financier, qui est fait sur la commune entre 1994 et 1997, conclut à une excellente gestion. *(C'est toujours ça de pris).*

La 2<sup>ème</sup> tranche d'aménagement de l'airial est démarrée.

La parcelle 13 a fourni 1 650 m<sup>3</sup> pour un total de 270 000F.

La commune ne payera pas de taxe de défrichement sur sa ZI , grâce aux efforts de reboisement faits sur ces cantons.

On râle auprès de la DDE qui dépasse les délais d'instructions des Permis de Construire.

Le conseil commente les prémices de la future CAB (*Convention d'Aménagement du Bourg*)

Une tranche de travaux sur routes communales est assurée à hauteur de 1 800 000 F.

La remplaçante de M.F MAYER est arrivée et elle ne restera que quelques mois.

Le conseil suit l'avis des commissaires enquêteurs sur la RN 1215 et donne son aval à la création d'une deux fois deux voies sur notre sol. (*On attend la suite, l'Arlésienne encore et toujours*)

Les recours gracieux contre le POS sont rejetés. Ils seront attaqués en appel et rejetés à nouveau.

Les lotissements les JARDINS d'AVENSAN prennent forme et seront livrés à temps.

Pour 210 000 F, le tout-à-l'égout est mis au hangar LAMONT, ainsi que les gouttières pour finir ce bâtiment.

On va couper les parcelles 8 et 9 qui sont estimées à 450 000 F.

L'équipement du site de BRONTURON se poursuit, création d'une zone naturelle, d'un observatoire et signature d'une convention avec la SEPANSO.

On achète un tractopelle pour 150 000 F.

On donne notre aval pour que la station d'épuration de CASTELNAU/AVENSAN soit portée à 9 000 équivalents/habitants.

La cour des comptes transmet son rapport sur la commune et sur sa gestion entre 1991 et 1996. Aucune remarque sur cette gestion. (*Si certains ont une opinion différente, il faut qu'ils se rendent à l'évidence, nous ne sommes pas si mauvais qu'ils l'affirment*)

Premier coup de « chauffe » sur la déchetterie de CASTELNAU. Il faudrait trouver 500 000 F pour l'eau et l'électricité.

Le Tribunal Administratif ne suit pas les preuves fournies sur l'incendie de 1990 et noie le poisson dans des problèmes de procédures. On va vers un échec.

Madame MULET fait don de 3 000 F à la commune

WILLY NEMETZ, le carpiste, présente ses plus belles prises.

## 1999

Le BP est de 7 200 000 F et l'on remarque que la part attribuée aux syndicats intercommunaux est de plus de 1 million de francs.

Le BP forêt est de 680 000 F.

Dans le BI, qui est fort de 7 500 000 F, 850 000 F sont pris pour la rénovation de la Mairie.

On conventionne à tout va avec l'association des communes pour nous défendre contre l'appétit de la CUB, avec ESG pour l'éclairage public et avec M. BERGUA pour évacuer les eaux du hangar LAMONT.

Notre étude de conventionnement d'aménagement de bourg est confiée au cabinet 45<sup>ème</sup> parallèle.

Nous refusons un sondage sur nos landes du MISSAU d'ARSAC par les carriers. De toute façon, il n'y a pas de grave.

Le stère de bois de chauffage de chêne est porté à 230 F.

On recherche un site pour une quatrième déchetterie

Les enfants des écoles plantent des arbres à BRONTURON

Le rond point du Monument aux morts sort de terre pour un montant de 750 000 F avec une participation de la commune de 110 000 F. Il est confié à la DDE qui le réalise.

Christophe. DUFOUR entre en mairie à l'essai et il y est toujours, pour notre entière satisfaction.

Le CCAS crée une permanence de la Banque Alimentaire

Le SMIDEM et l'ASSEM fusionnent et le Pays Médoc va naître.

Le renforcement de la 63 kVA entre BOSTON et LESCOULEY suivra en aérien, essentiellement les pistes DFCI.

Aux LONNES, nous achetons une petite parcelle pour agrandir notre massif. Nous achetons aussi pour 12 000 F la parcelle de carolins au devant du Moulin de TIQUETORTE dans le cadre de la création des sentiers de randonnée.

Les nouvelles entreprises qui s'installent sur notre sol seront exonérées de TP durant deux ans.

On vend la terre de bruyère de PUYBERRON à 100 F le m<sup>3</sup>

Le dossier de BRICOMARCHE est enfin en mairie.

France Terre sort le lotissement des CAROLINS

Le contrat CAF avec la commune sur la chaîne enfance est signé.

La 2<sup>ème</sup> tranche de travaux de 1 million de francs sur le BVJC va se réaliser. Elle est encore subventionnée à près de 80%.

Plus de 90 maisons sont citées dans le concours des maisons fleuries.

On collecte toujours les vieux vêtements pour les APF.

Aux écoles, on étudie avec les enseignants l'agrandissement du groupe scolaire.

La danse est d'actualité pour les adultes dans le cadre du CASCCA.

Barreau se distingue en illuminant ses maisons

Le plan de gestion ONF jusqu'en 2012 est approuvé, mais hélas, on n'en verra pas la fin.

La parcelle 8 est adjudgée pour une coupe rase à 215 600 F et la 9 pour 261.000 F. *(Si on avait su ce qui va arriver, on aurait du tout vendre, mais hélas !!)*

Nous étudions l'informatisation des écoles. Un premier budget est dégagé et on donne 10 000 F au CPE.

Le ruisseau le MAUBRAC est curé.

On adhère au SICACEM « aérodrome de SAINT LAURENT »

On loge gratuitement les gendarmes aux écoles et on achète deux photocopieurs neufs pour la mairie et les écoles.

On fait du canoë sur la jalle de TIQUETORTE et de l'aviron sur l'étang de BRONTURON.

Ouf ! C'est fait la déchetterie de CASTELNAU est ouverte.

On ferme enfin VILLEGORGES et on règle le conflit avec la famille CLAUZEL, qui est déboutée de ses exigences.

Le PAYS MEDOC naît officiellement le 20/12/1999. Le maire d'AVENSAN est un des vice-présidents, chargé de la forêt et de l'hydraulique.

## 2000

L'an 2000 est à nos portes

Le 27 décembre, une tempête gigantesque s'abat sur nous, balayant tout sur son passage. En un peu plus de deux heures, des centaines de maisons sont endommagées et la forêt communale disparaît. Des centaines et des centaines d'hectares sont rayés de la carte. Sur les 4 000 ha de bois, plus de la moitié, composée de pins adulte, sera rasée.

La commune voit plus de 300 ha de bois nobles par terre. Le massif des MATRUQUES est laminé, jusqu'aux pins d'une vingtaine d'années. Seule va résister la parcelle 34 des ALLINAIRES, où quelques arbres seront sauvés par le fait que cette parcelle soit plus encaissée dans la vallée du DEHES. Sur POUTCHEY/LABAT, plus un arbre, à part quelques bordures qui seront brûlées deux ans après. Sur le MISSAU d'ARSAC, même constat. Tout est à terre, seuls les jeunes semis ont résisté. Sur les LONNES, les parcelles 24/25/26, fortes de 12 500 arbres de plus de cinquante ans sont explosées.

Après cet ouragan, seuls 27 arbres restent encore debout.

*Le matin du 28/12, j'ai mal partout devant un tel désastre et l'envie de pleurer, mêlée à la lassitude qui m'assaille, m'incitent presque à renoncer. Je me dois de réagir, pourtant le constat est dramatique.*

Cinquante kilomètres de voies communales sont impraticables, cent kilomètres de pistes et chemins ruraux sont littéralement sous les enchevêtrements de pins. Pour les réseaux d'eau, même constat, nous sommes sans alimentation car les arbres dominants, en s'arrachant sous le vent, ont cassé les canalisations principales alimentant le château d'eau.

Les cent kilomètres du bassin versant sont eux aussi dans un état lamentable alors que les premiers travaux d'entretien viennent tout juste de finir.

Le plus dur, le plus complexe est l'électricité, où toutes les lignes à moyenne tension sont à terre. Il y en a plusieurs dizaines de kilomètres et nous avons dans la commune le privilège de contenir le plus grand nombre de transformateurs qui sont tous dans le noir, comme disent les techniciens. Seule la ligne à très haute tension 215 kVA a tenu mais sur le village du PINEY, elle est très limite et il faudra la renforcer d'urgence.

Il faut très vite se ressaisir et dès le lever du jour, le 28/12/99, on attaque les problèmes les plus urgents.

Ouvrir les routes autour des lieux les plus fréquentés pour savoir si dans les voitures bloquées sous les arbres il n'y a pas de morts ou de blessés.

Premier constat de ce côté, à 12 heures rien n'est signalé. En partant du bourg et en tournant autour, nous dégageons, avec les bénévoles arrivés spontanément, toutes les voies communales en un jour et demi, allant jusqu'à la limite de SALAUNES et de CASTELNAU. Heureusement, nous avons notre tractopelle qui fait des miracles et les « tronçonneuses » aussi.

Aussitôt après cela nous nous mettons en ordre de bataille aux côtés d'ESG, pour les aider dans la folie de leur tâche de réparations électriques.

Seize jours durant, nous travaillerons sans relâche, afin de donner le courant à tous. Le 14 JANVIER, seuls deux abonnés restent sans électricité. La bataille est gagnée, mais à un prix en tout cas trop élevé pour notre syndicat ESG, qui devra plier et passer sous contrôle EDF car la note est trop lourde.

Entre temps, l'eau est revenue. La situation est passée de très mauvaise à précaire, mais c'est déjà ça.

Restent les cas particuliers. Si pour certaines familles la situation est douloureuse et parfois dramatique, une multitude de plaintes nous sont parvenues.

Bien sûr il aurait fallu commencer par s'occuper des petits soucis de quelques uns et de leurs exigences démesurées, comparées à l'état de catastrophe sur notre sol.

Ne cédant ni aux râleurs ni aux « savants » qui, les deux mains dans les poches, avaient des solutions toutes faites pour leur problèmes personnels, nous continuons à avancer. La mobilisation s'amplifie et les chasseurs entrent en course avec les bénévoles et la légion qui arrive pour nous aider en forêt. Une douzaine de pistes structurantes sont déclarées prioritaires et sont rouvertes.

Le mois de JANVIER 2000 s'achève et les premiers bilans sortent. Sur la commune, on estime que 300 000 m<sup>3</sup> de pins sont à terre dont 40 000 pour la forêt communale. On est au dessous de la vérité. Nous avons, par chance, assuré notre massif forestier, mais pas les grands pins.

Malgré tout, une prime de 670 000F nous sera versée par la MI SSO.

Le conseil donne les pleins pouvoirs au maire pour négocier au mieux les chablis, car les problèmes sont immenses et il n'y a pas d'acheteurs sérieux.

Pour accéder aux aides futures du plan chablis, il faut que la totalité de la forêt communale soit en cogestion avec l'ONF. Nous sommes d'accord, mais il faudra attendre trois ans les décrets pour avoir accès aux aides promises.

Pour les Bassins Versants, les aides sont mises en place selon un protocole que nous établissons avec l'ingénieur LETOUZE de la DAFF et le Sous-préfet de LESPARE Mme FRANCA DOET. Nous attaquons l'enlèvement des embâcles créés par les arbres dans les cours d'eau et la reconstitution des rives. Il nous faudra plusieurs mois pour parvenir à rétablir une situation normale.

Dans cette tourmente, on réalise l'achat d'un tracteur débardeur, d'un grappin et d'une remorque pour 300 000 F, heureusement bien subventionnés.

Dure crise, qui laisse la commune exsangue de trésorerie car nous pouvons dire aujourd'hui que le différentiel est à notre débit pour environ 1 500 000 euros.

*Le pèlerin, sur sa route semée d'embûches, ne pouvait vraiment pas prévoir cette catastrophe et les difficultés de sa gestion, qui a toute été tournée vers l'intérêt général, même si elle a parfois été mal perçue par des administrés n'ayant que faire de cette crise au-delà de leurs propres problèmes. C'est la vie égoïste d'aujourd'hui, parfois exacerbée par les gênes multiples et les troubles graves tels que ceux perpétrés par cet ouragan. Pourtant, à bien y réfléchir, à part quelques dégâts matériels lourds mais marginaux, rien d'essentiel n'a été constaté comme irrémédiable. Pas de blessé grave, pas de mort! Dans cet imbroglio, c'est un petit miracle qui doit nous permettre de relativiser les événements.*

Mais la vie continue et le plus dur de la crise passée, il reste nos bois par terre et nos finances.

Le recensement fait état de 1 783 Habitants sur AVENSAN.

Nous n'augmentons pas les quatre taxes.

Bricomarché a des problèmes pour obtenir sa CDEC. (On ira jusqu'à Paris).

La poste ne fera pas le sous-centralisateur sur notre ZI.

On nous confirme par la DDE Bordeaux que la RD 1 est bien classée dans le plan Etat/région et que depuis le 14/5/99 elle est désormais classifiée RN 1215.

On nous annonce des aides pour la forêt !

L'aménagement de la mairie se fait pour 900 000 F

Le BP est de 8 200 000 F et le BI de 6 000 000 F.

On crée avec l'ONF un centre de stockage de bois sous aspersion au CAEPE pour un montant de 7 000 000 de F. Il va nous permettre de conserver plus de deux ans des bois en parfait état que nous pourrons négocier au prix fort. Dès la fin 2000, il fonctionne.

Dans notre lande, des SUEDOIS, des NORVEGIENS, des ALLEMANDS, des BELGES, des AUTRICHIENS ainsi que des FINLANDAIS arrivent pour nous aider à dégager nos parcelles des milliers de chablis qui gisent dessus. Ils vont travailler sans relâche durant plus de deux ans. Des engins aux dimensions colossales vont être mis en œuvre, camions, têtes d'abattage, dont certaines arriveront du CANADA, débardeurs etc. !

Travaillant souvent jour et nuit, ils vont extraire de notre sol tout ce qui peut se vendre ou être stocké. Les scieurs de la péninsule ibérique entrent eux aussi en lisse et là, il y aura des déceptions car des bois partiront, mais l'argent ne viendra pas. Pourtant, travaillant à plein régime, ce sont 1 500 m<sup>3</sup> de bois par jour qui sortent de nos forêts communales.

La société espagnole BARRIO attaque les parcelles n° 6, 7, 10, 11 et 12 sur les MATRUQUES. Le prix sera de 60 F ou 80 F la tonne, selon qu'il y aura ou non les primes de transport du bois.

Les bois des parcelles n° 1, 2, 29, 30A, 33, 34, 35 et 39 sont destinés à être mis sous aspersion. On emprunte pour ce faire 1 500 000 F à 1,5% au CRCA, pour couvrir notre participation sur le site d'aspersion.

Les forêts communales grouillent de monde en cette fin 2000. Les entreprises SMURFIT, JOHANSON (suède), BARRIO (Espagne), CLUZAN DUMOULIN, AUDY, BENEL, CALLEDE BOIS, INTERLAND et SEGUIN sont au travail. Chacune a un lot et un marché spécifique et il nous faut gérer tout cela avec un interprète qui parle cinq langues différentes.

Tout cela dans une cacophonie générale au niveau des prix et aides annoncés, qui font que chaque jour, il y a des soucis plus ou moins graves. Et puis il faut aussi que votre maire s'occupe de faire vendre les arbres des particuliers et qu'il trouve des solutions pour que le bois trouve un acquéreur.

En effet, certains propriétaires ont autre chose à faire et ils se retrouvent devant une gestion empirique qui les met dans une situation d'assistés, alors qu'ils ne voulaient voir personne s'occuper de leurs affaires quelques jours auparavant.

A trop vouloir rester seul, on finit par perdre le fil de la vie et l'autarcie qui est la leur n'a pas encore complètement disparu dix ans plus tard. Ils sont toujours peu ou pas réceptifs à la gestion normale de leurs propriétés. Pourtant, dès les premiers constats, une idée évidente monte en moi;

Il faut réorganiser toute notre forêt et profiter de ce cataclysme pour effacer l'atomisation de la propriété qui empêche toute modernisation de la lande qui en a tant besoin pour survivre. Il me faudra dix ans mais cela se fera !

*Moralement, pour le pèlerin que je suis, c'est un drame interne car si je me passionne pour la gestion de ma commune, le jour où je serai enfin assis sur mon tronc de chêne, ce qui me manquera le plus, c'est elle, ma lande.*

*Toi ma douce lande, que de joies je te dois  
Toi ma jolie maîtresse toute en herbes de soie  
Qui frissonne et murmure sous le moindre zéphyr  
Ce vent amant jaloux te berçant de plaisir.*

Parallèlement, on chiffre les dégâts annexes sur nos routes, qui ne résistent pas à ce trafic gigantesque. Un premier bilan fait par la DDE donne comme base 2 200 000 F de dégâts minimum.

Des aides étant promises, le dossier est constitué. Certains collègues reprocheront après à votre maire de s'être servi très largement dans ces aides et pour cause, AVENSAN était la seule commune à avoir « pris le train », tandis que d'autres attendaient que tous les arbres soient sortis. Dix ans après, il en reste toujours.

On autorise la fin de la carrière de CASALIE

Déception pour l'aménagement RN 1215. Il est à nouveau remis à plus tard. Le Conseil Régional et notre député P. BRANAS nous le confirment. Les deux communes ARSAC et AVENSAN réagissent, mais sans succès.

Pour sortir les bois des MATRUQUES, on crée une piste calcaire pour que les engins lourds puissent travailler.

Notre budget forêts passe à 2 200 000 F.

Malgré tout cela, on ne lâche pas les investissements et on charge le cabinet METAPHORE de repenser tout le groupe scolaire. Donner à nos jeunes pousses les meilleurs moyens de démarrer leur éducation est une constante depuis notre premier mandat.

On s'inscrit pour la première fois à l'ETE GIRONDIN car les travaux de l'airial sont terminés.

On refuse le SDAU tel qu'il nous est présenté.

BLC, qui fabrique les parpaings, s'en va et on conventionne pour avoir des compensations.

Nous avons réussi à stocker 13 000 m<sup>3</sup> de bois au CAEPE.

La scierie HOSTEN LAVAL achète les bâtiments de BCL sur la ZI de BEL AIR.

Bouygues implante une antenne de téléphonie mobile au PAS du SOC

Les aides pour les routes communales sont annoncées à hauteur de 1 500 000 F et le budget forêt est abondé par l'état de 250 000 F pour pertes d'équilibre. En 2006, il y a toujours cette participation.

On établit un règlement pour l'utilisation de la chapelle de Saint Raphaël.

On pense créer un terrain de moto cross sur la plaine de Puyberron (*ce ne sera pas une bonne idée*).

Quoiqu'en y réfléchissant bien six ans après, cela permet au maire de dire à ceux qui voient et qui subissent les exactions des motos, buggies et quads « *tant qu'il n'y aura pas de lieux dédiés à ces pratiques, vous subirez et tant pis pour vous. Mais avant cela il faudra subir la vindicte populaire* ».

Le budget forêt se retrouve en fin 2000 avec un excédent fictif dans le temps de 2 590 000 F.

En effet, il faut penser à lisser cette somme sur au moins trente ans et là on commence à voir les pertes en comparant aux dernières coupes rases. L'analyse que fera l'ONF plus tard permettra de comprendre que nous sortirons du « rouge » en 2011, si tout va bien.

Le vandalisme fait des ravages sur la place de l'église. La gendarmerie enquête et interroge. Les coupables seront punis.

Le premier site WEB de la commune est créé par KEVIN BAUDIN (*Je progrès toujours et encore*) Merci pour cette réalisation.

Un vandalisme très fort est constaté et les dégâts sont lourds.

Malgré les problèmes liés à la tempête, c'est enfin définitif, la décharge de VILLEGEORGES est fermée.

Une motion de remerciements est votée pour le travail accompli par les bénévoles; ainsi que par les soldats du 2<sup>ème</sup> REC d'ORANGE qui ont fini par libérer toutes les pistes principales de la commune et des communes voisines.

On retarde l'aménagement du bourg (tempête oblige).

Un gros travail d'analyse est fait avec les partenaires sociaux pour l'attribution des logements GIRONDE HABITAT. Il reste après les premiers tris plus de cinquante candidats pour vingt places.

Il faut nettoyer l'airial de SAINT RAPAHÉL et le sécuriser. Il a perdu QUARANTE chênes de plus sous la tempête. On en profite pour l'agrandir de SIX hectares par des travaux de mise en forme.

Le 12 MAI, un violent orage noie la commune, entraînant des difficultés de circulation.

On transfère les activités de la Mairie au Presbytère durant les travaux de rénovation de la Maison Commune.

La première course pédestre des DIX kilomètres d'AVENSAN a lieu sous la baguette du Président de TOUT AVENSAN COURT, Monsieur CHAUMON.

De nombreux membres du club de l'ESPERANCE passent huit jours en CORSE. (*Les voyages forment la jeunesse*)

L'équipe technique se renforce de deux éléments nouveaux

Le rond point des écoles sort de terre.

On met en place les 35 heures pour tout le personnel.

On commence l'enquête sur les cimetières. Elle durera quatre années qui ne suffiront pas à certains pour se rendre compte que leur tombe est déclarée en état d'abandon. *(Ceci explique sans nul doute cela).*

Il pleut énormément cet automne et notre bassin versant remplit très bien son rôle car il a été entièrement nettoyé après la tempête.

On réunit les nouveaux AVENSANNAIS des lotissements

On conventionne pour le réaménagement des étangs que MORILLON CORVOL contrôle.

La réhabilitation de la mairie est terminée et nous réintégrons le site.

Nous continuons d'étudier l'installation d'un circuit de Motos Cross. *(Mauvaise idée aux yeux de certains mais à ce jour, les motos, les buggys, les quads sont partout en forêt ou sur les routes).*

**2001** La fin de l'année est là et nous passons en 2001 avec, à l'ordre du jour de la réunion des maires du canton, deux thèmes : la tempête bien sûr et surtout le passage à l'euro.

On prend en compte les délaissés de la rocade sur la ZI

C'est fait, toute notre forêt passe en cogestion ONF/ COMMUNE afin d'obtenir les aides de l'état.

La ligne 63 kVA de SOUSSANS à LESCOULEY sera aérienne sur notre commune.

On projette de créer une crèche sur l'îlot DALGE.

Au milieu de ce fatras de problèmes, de gestion très compliquée mêlée au dynamisme de nos projets, je suis sollicité pour repartir et continuer à remettre en ordre la forêt et moralement, je ne peux partir en laissant l'attelage au milieu du gué. Alors « *le pèlerin* » dit oui, mais le simple lecteur comprendra vite que je suis très peu disponible et que mes soucis sont ailleurs. Dans mon for intérieur, s'il n'y avait pas eu cette catastrophe, je ne serais pas reparti. Mais la forêt est ma passion alors je veux faire quelque chose pour elle et puis, je me dois de préparer une équipe plus jeune, plus dynamique encore que les précédentes aux futures campagnes. *(Ce n'est qu'un vœu, car seuls vous déciderez entre le cœur et la raison c'est parfois très difficile.)*

Après avoir remercié les anciens qui ont beaucoup donné et aussi ceux et celles qui ont annoncé leur départ, une nouvelle équipe voit le jour, essentiellement tournée vers des personnes qui sont déjà investies dans les associations communales.

Hélas, dans la fragilité de ces moments, certains n'attendent que l'instant qui fera grincer la meilleure mécanique et ce à n'importe quel prix.

Oubliant ce qui se passe et les soucis immenses, tant humains que financiers dans lesquels la commune se débat, un des nôtres se lance sous des prétextes mineurs contre ceux que l'on aurait dû aider et assister.

Ce comportement mobilise quelques «aigris» de tout bords. Ils sont suivis par une frange de population. La tempête, les déboires qui suivent, le MotoCross sans doute et aussi un peu d'indisponibilité à cause d'évènements qui ont fragilisé l'équipe, créent une dynamique.

Malgré tout, la population restera fidèle à l'équipe et nous obtiendrons 55% des voix en passant toute l'équipe. Merci pour la commune une fois de plus.